

Réf: Dossier 443836

Avis de constitution

SOCIETE « FANNY CORPORATE SARL » en abrégé « F.C »

Siège Abidjan, Yopougon Sogefia, non loin du  
19ème Arrondissement, lot 81, îlot 16, 08 BP 1060  
Abidjan 08., Lot 81, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 31/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FANNY CORPORATE SARL » en  
abrégé « F.C »

Objet : beauté ; cosmétique ; import export ; monétique.  
l'acquisition ; la location et la vente de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en  
location gérance de tous fonds de commerce . la prise de  
participation dans toute société existante ou devant être  
créé. et généralement ; toute opérations financiers ;  
commerciales ; industrielles ; mobilières et immobilière ;  
se rapportant directement ou indirectement a l'objet  
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon Sogefia, non loin du  
19ème Arrondissement, lot 81, îlot 16, 08 BP 1060  
Abidjan 08., Lot 81, Ilot 16

Dirigeant(s) Mme GOTTI PRINCESSE STEPHANIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04935 du 06/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61378/GTCA/RC/2025 du 06/10/2025

